

Règlement du CONCOURS « Concours Aquarelle »

1. Objectif du concours

La société CANSON SAS (ci-après l'« ENTREPRISE »), dont le siège social est situé N°67 rue Louis et Laurent Seguin - CS 70139 - 07104 Annonay Cedex - France, immatriculée sous le RCS 335 620 241, organise un concours intitulé « Concours Aquarelle » (ci-après le « CONCOURS »).

Ce concours a pour objectif de gagner en notoriété, d'améliorer la perception de la marque auprès du public cible et d'impliquer les artistes dans un défi créatif visant à promouvoir l'art traditionnel.

2. Champ d'application et durée

Le CONCOURS se déroulera sur l'ensemble des territoires nationaux de la France métropolitaine, la Belgique, le Luxembourg et des Pays-bas.

La date de début du CONCOURS est fixée au 10 Avril à 09h00 (CET), moment à partir duquel les œuvres pourront être soumises. La période de réception des œuvres prendra fin le 22 Mai 2026 à 23h59 (CET).

Les œuvres participantes pourront être publiées sur le site www.canson.com

ou sur l'un de nos réseaux officiels (Instagram, Facebook ou YouTube) :

<https://www.instagram.com/cansonpaper>

<https://www.facebook.com/canson>

<https://www.youtube.com/c/Canson-paper>

Dates du CONCOURS :

10/04/2026 : ouverture de la période de soumission des œuvres

22/05/2026 : clôture de la période de soumission des œuvres

5/06/2026 : publication des 3 œuvres gagnantes sélectionnées par le jury de l'ENTREPRISE.

5/06/2026 : à partir de cette date, l'ENTREPRISE prendra contact avec les gagnants afin d'organiser l'envoi des prix

Indépendance vis-à-vis des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux, tels que, à titre indicatif mais non limitatif, Meta, Instagram, Facebook, YouTube ou TikTok, ne sponsorisent pas, n'approuvent pas et n'administrent en aucune manière cette promotion, et ne lui sont pas associés.

Le participant se dégage entièrement de toute responsabilité vis-à-vis de ces réseaux sociaux et reconnaît qu'il fournit ses informations à l'ENTREPRISE, et non auxdites plateformes. Les informations

fournies seront utilisées uniquement pour gérer la participation au concours et pour informer le participant en cas de gain.

3. Conditions de participation

Le CONCOURS est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 14 ans pendant la durée du concours et résidant légalement en France métropolitaine, Belgique, Luxembourg ou Pays-bas.

Si le participant est mineur (moins de 18 ans), l'inscription devra être effectuée par son père, sa mère ou son tuteur légal, en indiquant le nom du participant à la suite du leur.

Si une personne ne remplissant pas les conditions de participation est déclarée gagnante, elle perdra son droit au prix. Celui-ci sera alors attribué au participant suivant remplissant les conditions requises parmi les suppléants désignés.

Pour participer :

- 1, Réaliser une œuvre avec toute technique artistique utilisant le papier Canson® Montval.
- 2, Prendre une photo de l'œuvre, la télécharger via le formulaire et compléter l'ensemble des champs sur : fr.canson.com/concours-aquarelle-2026 (format JPG, 5 Mo maximum).
- 3, Une seule participation est autorisée par personne.
- 4, En complément, le participant peut partager son œuvre sur Instagram avec le hashtag #CansonMontval

Durant la période du 22/05/2026 au 05/06/2026, le jury du concours examinera l'ensemble des œuvres soumises et les évaluera selon leur qualité, leur technique et leur originalité.

Le jury du CONCOURS sera composé des équipes marketing de l'ENTREPRISE.

Parmi l'ensemble des participants remplissant les conditions requises, l'ENTREPRISE annoncera le 5/06/2026 les 3 œuvres gagnantes et prendra contact avec leurs auteurs par email.

3.1. Exigences relatives aux photographies soumises par les participants

La photographie de l'œuvre présentée dans le cadre du CONCOURS doit être une création originale, sans retouche numérique altérant de manière significative l'image réelle. L'utilisation de l'intelligence artificielle est interdite. L'ENTREPRISE se réserve le droit de demander la présentation de l'œuvre originale sous format physique.

Les photographies ne doivent pas faire apparaître de marques de produits autres que celles appartenant au Groupe FILA.

Il est interdit de soumettre des photographies ou images provenant d'Internet et protégées par des droits d'auteur. Toute réclamation pour plagiat relève de la seule responsabilité du participant.

Les participants ne respectant pas ces exigences seront automatiquement exclus.

Les photographies soumises ne doivent pas être soumises à des restrictions de droits de communication ou de diffusion publique.

Les participants sont responsables des contenus qu'ils publient sur la plateforme et garantissent que ceux-ci ne portent atteinte ni aux droits de propriété intellectuelle ni aux droits à l'image de tiers. Ils dégagent également l'ENTREPRISE de toute responsabilité à cet égard.

Propriété intellectuelle :

Du seul fait de sa participation, le participant déclare être l'auteur du contenu multimédia (images JPG) soumis au concours, ou le titulaire légitime des droits moraux et de propriété intellectuelle y afférents, notamment après en avoir obtenu, le cas échéant, la cession par leur titulaire. Cela inclut, à titre indicatif mais non limitatif, les droits de reproduction, de distribution, de transformation, d'exploitation publicitaire et commerciale, d'exposition et de communication au public.

À ce titre, le participant autorise expressément, du seul fait de sa participation au CONCOURS et de l'envoi d'une image, l'ENTREPRISE à utiliser ladite image, à la diffuser et à associer le nom du participant sur le site internet et les réseaux sociaux de l'ENTREPRISE ainsi que sur ceux des marques du groupe FILA concernées.

4. Prix

L'équipe marketing de l'ENTREPRISE sélectionnera trois gagnants, qui recevront un lot d'une valeur estimée de 400€ TTC composé de :

- Bloc collé 1 côté 12fl Montval® A3 270g grain nuage
- Bloc collé 1 côté 12fl Montval® A3 300g grain fin
- Bloc collé 1 côté 12fl Montval® A3 300g grain satin
- Bloc collé 1 côté 12fl Montval® 16x28,4 format story 300g grain fin
- Bloc collé 1 côté aquarelle Montval® A5 14,8x21 cm 300g 70fl grain fin
- Art book accordéon Montval® 15x15 300g
- Art book cousus petit côté 24fl/48p Montval® 27,9x21,6 300g
- Marque-pages aquarelle Montval® 5x19 cm 300g 16fl grain fin
- Carte postale aquarelle Montval® 10,5x14,8 cm 300g 16fl grain fin
- Lyra Rembrandt Aquarell, boîte métal de 36 crayons
- Lyra Graphite set, set de 9 pcs, crayons graphite, craies graphite, mine graphite + accessoires
- Lyra AquaBrush duo, étui de 24 feutres pinceaux

- Aquarelle Daler-Rowney Aquafine, set voyage 24 x demi-godets
- Pinceaux Daler-Rowney Aquafine classic, set de 10 pinceaux

5. Communication aux gagnants

Le 5 juin 2026, les œuvres gagnantes seront publiées sur www.canson.com

L'ENTREPRISE contactera ensuite directement les gagnants afin qu'ils puissent confirmer leurs coordonnées, notamment celles nécessaires à la livraison des prix. Le prix sera envoyé à l'adresse communiquée par le gagnant.

Si l'ENTREPRISE ne parvient pas à contacter un gagnant dans un délai de 5 jours ouvrables suivant la tentative de contact téléphonique, ou si celui-ci renonce à son prix, un participant suppléant sera contacté.

L'ENTREPRISE décline toute responsabilité en cas d'erreur dans les informations fournies par les gagnants empêchant leur identification. Elle ne saurait également être tenue responsable des pertes, détériorations, vols ou de toute autre circonstance imputable aux services postaux pouvant affecter l'acheminement des prix.

L'ENTREPRISE se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la promotion en cas de motif légitime ou de force majeure empêchant son déroulement conforme aux présentes conditions.

L'envoi des prix sera effectué dans un délai de 15 jours suivant la confirmation par le gagnant.

6. Protection des données

Aux fins prévues par le Règlement (UE) 2016/679, il est précisé que l'acceptation du prix par les gagnants implique l'autorisation expresse donnée à l'ENTREPRISE d'utiliser leur nom et prénom dans toute action publique ou de communication liée à la présente promotion, sans que cela n'ouvre droit à une quelconque rémunération ou avantage autre que la remise du prix. En cas de refus, le gagnant renoncera automatiquement à son prix.

Les données fournies par les participants seront traitées de manière confidentielle et intégrées dans un fichier automatisé de données à caractère personnel, dont l'ENTREPRISE est responsable. Ces données ont pour finalité la gestion du présent CONCOURS ainsi que l'inscription au service de newsletter afin de recevoir en avant-première des informations sur nos produits et promotions.

L'ENTREPRISE garantit le respect intégral du Règlement (UE) 2016/679 dans le traitement des données personnelles collectées dans le cadre de cette promotion, notamment en ce qui concerne l'exercice des droits d'information, d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles des participants.

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression en adressant leur demande à l'adresse suivante : contact.canson@canson.com.

L'ENTREPRISE se réserve le droit de trancher, selon sa propre interprétation, toute question non prévue dans le présent règlement.

7. Conditions générales

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute question ou interprétation relative aux règles du concours sera tranchée de manière définitive par le jury. Le jury pourra, pour des motifs légitimes, déclarer le concours sans lauréat. Ses décisions sont sans appel.

8. Publicité

L'ENTREPRISE disposera, pendant une durée de dix ans à compter de la date de lancement du concours, des droits de publication et d'exposition des images soumises par les participants.

Le cas échéant, L'ENTREPRISE pourra également, durant cette même période, utiliser les images et photographies liées à la remise des prix, ainsi que le nom des participants récompensés.

9. Acceptation

La participation au concours implique l'acceptation des présentes conditions par les participants.